

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1961

Artikel: Les politiques sociales déconnectées de la réalité
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

résultats du PIB et du PNB n'est pas anecdotique. Selon les calculs de l'OFS, le PIB recule de 1,9% en 2009 et augmente de 2,8% en 2010. Ce qui donne une hausse annuelle moyenne de 0,45%.

Sur la base du PNB, la croissance est de 9,1% en 2009 et de 6,9% en 2010, soit une progression moyenne de 8% par année – un taux de croissance quasi «à la chinoise», qui aide à mieux

comprendre la «capacité de résistance» de l'économie suisse à la crise financière de ces dernières années ainsi qu'à la hausse du franc!

Les politiques sociales déconnectées de la réalité

Jean-Daniel Delley • 13 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21094>

La facture de l'aide sociale paie l'inadaptation des assurances sociales

Les politiques sociales n'ont pas suivi l'évolution du marché du travail et de la structure familiale.

Adaptations et coordination, telles devraient être les lignes directrices d'une réforme en profondeur.

Artias (Association romande et tessinoise des institutions d'aide sociale) vient de publier un dossier¹³ fouillé sur les lacunes de la politique sociale en Suisse. A l'origine de son interrogation, la forte augmentation du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale au cours de la dernière décennie. Or l'aide sociale constitue le dernier filet de protection lorsque les conditions pour bénéficier des prestations des assurances sociales ne sont pas ou plus réunies. Pourquoi ce filet de dernier recours est-il aujourd'hui autant sollicité?

L'étude d'Artias pointe deux évolutions principales

auxquelles les assurances sociales n'ont pas su répondre: l'évolution du marché du travail d'une part, les changements dans la cellule familiale d'autre part.

Le modèle de l'Etat-providence s'est construit sur une référence claire, celle du salarié mâle, engagé à plein temps au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée (CDI), avec des perspectives de mobilité sociale. Or cette référence ne reflète plus la réalité du marché du travail. Au cours de la dernière décennie, le nombre des titulaires d'un contrat de durée déterminée (CDD) inférieur à 6 mois a progressé de 33%, les CDD d'une durée comprise entre 6 mois et 3 ans de 38%, alors que les CDI n'ont augmenté que de 9%. Les travailleurs sur appel représentent 6% des actifs et le nombre des intérimaires a plus que doublé. L'emploi est devenu précaire et flexible, générateur d'insécurité. Une insécurité qui touche prioritairement les salariés peu payés.

Cette précarité affecte d'abord les foyers monoparentaux, les familles de plus de deux enfants, les jeunes adultes et la population immigrée. Plus de 25% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, tout comme un quart des familles nombreuses (plus de deux enfants).

Les politiques sociales n'ont pas réagi à cette montée de la précarité et de la flexibilité en renforçant la sécurité. Au contraire, les réformes de l'assurance-chômage et de l'assurance invalidité ont été conduites pour réduire les coûts et ont abouti à un transfert de responsabilité aux individus. Le deuxième pilier reste fermé à un salarié sur cinq (emplois atypiques et intermittents).

L'aide sociale assume ces lacunes de la sécurité sociale: prise en charge des chômeurs de longue durée et des salariés malades sans assurance perte de gains, avances dans l'attente des décisions de l'assurance-

chômage et invalidité, compléments de rentes d'invalidité. Elle intervient pour des familles qui, au bénéfice d'une légère augmentation de leur revenu, se voient privées de tout ou partie de prestations d'assurance sous conditions de ressources et se retrouvent ainsi avec un

revenu disponible diminué.

Cet état des lieux va permettre à Artias de formuler des propositions de réformes. A la lecture du dossier, on comprend que ces réformes devront dépasser le cadre des seules assurances sociales et concerner aussi bien le droit du travail que les politiques d'intégration

(migrants) et de formation, ainsi que l'accueil extra-familial. Le constat d'Artias pèse d'autant plus qu'il est partagé par les directeurs cantonaux de l'action sociale¹⁴, l'Initiative des Villes: politique sociale¹⁵ et la Conférence suisse des institutions d'action sociale¹⁶.

Eoliennes et chiroptères

Yvette Jaggi • 15 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21121>

Les éoliennes menaceraient les chauves-souris, pas seulement les oreilles des voisins ou la valeur de leurs terrains et immeubles

En Suisse, les 28 espèces de chauves-souris officiellement recensées bénéficient toutes d'une protection intégrale, biodiversité oblige.

Seuls mammifères capables de voler activement – et non seulement de «*planer*» comme l'écureuil pourtant dit volant – les chiroptères ne sont ni chauves ni rongeurs mais poilus et insectivores. Pour ces chasseurs nocturnes qui s'orientent aux ultrasons, les éoliennes pourraient représenter un risque de collision ou d'une baisse de pression d'air aux environs des pales des rotors tournant à haute vitesse.

Commandé conjointement par les Offices fédéraux de

l'environnement et de l'énergie, un rapport sur la mortalité² de chauves-souris éventuellement liée à cinq éoliennes installées dans le Jura bernois ainsi qu'à Entlebuch/LU a été publié en 2008. Il concluait à des dangers mineurs et recommandait, comme toujours en tel cas, la réalisation d'études et observations complémentaires, notamment sur les installations les plus modernes et performantes.

Les rapports et articles se sont multipliés sans que leurs auteurs ne parviennent à établir un lien de causalité crédible entre le fonctionnement des turbines à vent et le sort des chauves-souris, dont on se demande toujours «*si elles doivent avoir peur des éoliennes*³». Face à une aussi insupportable incertitude, les fonctionnaires font du zèle et

donnent à toutes fins utiles dans la surprotection des animaux et dans l'hyperprévention réglementaire.

Sans attendre les conclusions définitives d'une étude pionnière menée l'an dernier par une chercheuse de l'Université de Berne, l'administration fédérale demande depuis mai dernier un nouveau type d'observation, applicable en période de nidification (mars-avril). De quoi retarder d'une bonne année le bouclage du dossier à déposer pour présenter l'aménagement du plus grand parc éolien de Suisse, Eoljorat⁴, qui prévoit l'installation d'un total de treize turbines dans les bois et champs du Jorat, dont huit sur les terres de la Ville de Lausanne et cinq dans quatre communes du Gros-de-Vaud et de Broye-Vully.

Et pendant que